

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	24 (1895)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	Le bilan géographique de l'année 1894
<b>Autor:</b>	Alexis
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1039472">https://doi.org/10.5169/seals-1039472</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ET LE  
MONITEUR DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

---

Le *Bulletin* paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 15 cent. la ligne de 50 millimètres de largeur. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg; ce qui concerne les abonnements, à M. Villard, instituteur, Fribourg. — Pour les annonces, s'adresser exclusivement à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg et succursales.

---

**SOMMAIRE :** *Le bilan géographique de l'année 1894.* — *De l'enseignement du catéchisme* (Suite). — *Partie pratique.* — *Rapport de la 34<sup>me</sup> réunion de la Société des professeurs de gymnases suisses.* — *Echos de la dernière conférence du corps enseignant primaire de la ville de Fribourg.*

---

## LE BILAN GÉOGRAPHIQUE DE L'ANNÉE 1894

par le **F. ALEXIS-M. G.**

### Afrique

Faire le tour de ce massif continent en longeant les côtes est toujours le meilleur moyen de rencontrer successivement les intérêts européens, qui y sont engagés plus que jamais, et qui pénètrent aujourd'hui jusqu'aux régions centrales

Commençons par l'*Egypte*, qui est toujours sous la domination des Anglais, malgré les réclamations françaises réitérées. La *Tripolitaine* reste paisiblement sous le gouvernement des Turcs. A Bizerte, en *Tunisie*, la France projette un grand port militaire qui amoindrira la valeur de Malte et de Gibraltar.

L'*Algérie* et la *Tunisie*, si prospères et importantes qu'elles soient, ne sont plus aujourd'hui qu'une partie minime en surface du vaste *empire africain* que la France a su se créer dans ces derniers temps. Le rêve du grand cardinal Lavigerie est réalisé : du haut de l'atlas, le regard tourné vers le midi, les Français peuvent contempler en réalité l'immensité du Sahara et, au delà en esprit, les riches plaines du Soudan et presque toute l'Afrique centrale, comme faisant partie de leur domaine national.

Laissant à l'écart le Maroc, ils sont partis du Sénégal pour

conquérir le *Soudan*, et la ville fameuse de *Tombouctou*, que l'on croyait inaccessible, a été prise en janvier 1894 par la petite troupe du colonel Bonnier. Ce hardi coup de main, qui fut une surprise pour tout le monde, aura pour conséquence de réduire les Touaregs du centre à l'impuissance, en même temps que ceux du Nord se verront mâtés par la création des forts Miribel, Mac-Mahon et autres, dans le Sahara sud-algérien, nonobstant les 1,500 kilomètres qui séparent Tombouctou de l'Algérie.

On sait d'ailleurs que le colonel Bonnier fut tué dans un guet-apens peu après son départ de Tombouctou ; mais la ville reste occupée militairement, et déjà les courageux Pères blancs vont y établir une mission catholique.

Le *Maroc*, qui se consume sans gloire dans des querelles intestines et dans un isolement voulu, refuse de recevoir à Fez les consuls européens cantonnés à Tanger. Il n'a pu encore payer à l'Espagne les frais de la dernière guerre.

Sur le littoral saharien, le territoire espagnol du *Rio de Oro* ne progresse pas sensiblement, et l'Adrar est toujours l'objet d'expéditions parties du Sénégal.

Le *Sénégal* lui-même n'est plus administrativement que la partie littorale du *Soudan français*, lequel s'étend des rives du fleuve Sénégal jusqu'au lac Tchad et dans le bassin du Congo, sur une distance de 5 à 6,000 kilomètres.

Le Soudan français entoure par le nord huit enclaves étrangères, à commencer par la *Gambie anglaise* et la *Guinée portugaise*, dont les limites sont bien fixées et qui ne présentent aucun fait nouveau. En *Sierra-Leone*, une commission anglo-française s'occupe de vérifier les bornes communes.

La république de *Libéria* a accepté une délimitation qui réduit son territoire au versant côtier, tandis que la France s'est attribué le bassin du *haut Niger*, où l'agitateur Samory continue ses hostilités. Le commandant Monteil, parti de *Grand-Bassam*, sur la côte d'Ivoire, a mission d'aider le capitaine Marchand à réduire ce chef arabe récalcitrant. A *Kong*, on signale la mort de l'explorateur hongrois Moskovitz naturalisé français.

Rien n'est encore déterminé pour la délimitation septentriionale des territoires de la *Côte d'Or* anglaise, du *Togo* allemand et du *Dahomey* français. A partir du 9<sup>e</sup> degré de latitude jusqu'au 15<sup>e</sup> degré environ et jusqu'aux rives du Niger, les *hinterlands*, ou arrière-pays, sont sans possesseurs reconnus, mais de nombreuses tentatives se font partout. Le poste avancé de *Carnotville* a été créé au Dahomey, sous le 9<sup>e</sup> degré, à 300 kilomètres de la côte.

On n'est pas fixé non plus sur les limites nord et ouest de l'importante colonie anglaise du *Niger*. Le traité de 1890 donne bien la direction de Say, sur le Niger, à Barua, sur le lac Tchad, mais en réservant pour l'Angleterre les droits sur le

Gando et sur le royaume de Sokoto, dont l'étendue n'est pas précisée à l'ouest. Il est à craindre qu'il n'y ait là encore sujet à bien des contestations du côté du Dahomey français et du Togo allemand. L'expédition du colonel anglais Lugard, qui remonte le Nigar, a sans doute pour but d'obvier à cet inconvenant.

A l'est, au contraire, a été réglée la limite *anglo-allemande* du Niger et du *Cameroun*, par convention du 18 novembre 1894. Cette limite, partant du fleuve Calabar, laisse Yola, sur la Binoué, à l'Angleterre et se prolonge directement sur le lac Tchad, qu'elle atteint par la pointe sud-ouest. Par la même convention, les Allemands pouvaient s'étendre à l'est dans le bassin du *Chari*, en réservant toutefois comme zone d'influence anglaise le Wadaï, le Darfour et les territoires situés au nord-est du Chari.

Mais on avait compté ici sans l'intervention française qui a changé ces dernières dispositions. En effet, depuis quelque temps les explorateurs Mizon, Maistre, Dibowsky avaient relié la Binoué à l'Oubanghi et passé des contrats avec plusieurs chefs arabes de la région sud du Chari jusque près d'Yola. La France réclama pour ce motif et sut se faire écouter. Après bien des pourparlers, une *convention franco-allemande* du 4 février 1894 détermina pour limite la ligne qui, partant de la Sangha, suit en général le 15<sup>e</sup> degré de longitude, tout en laissant à droite et à gauche deux pointes assez bizarres, pour aboutir au cours inférieur du Chari jusqu'au Tchad. Le *Cameroun* allemand, très réduit, est ainsi fermé de toutes parts, tandis que toute la région orientale vient s'ajouter au Congo ou au Soudan français jusqu'au Tchad et au-delà.

Un autre règlement est celui de la frontière *franco-congolaise* septentrionale, lequel s'est terminé après bien des péripéties émouvantes et des dangers sérieux.

En effet, depuis plusieurs années déjà les troupes congolaises occupaient les territoires libres situés au nord du 4<sup>e</sup> degré de latitude, et des agents belges, entre autres le lieutenant de la Kéthulle, s'étaient avancés jusqu'au 9<sup>e</sup> degré de latitude, dans le bassin du Nil, sur la route du Darfour.

Par la *convention du 12 mai 1894*, la Grande-Bretagne, qui considère le bassin du Congo comme zone d'influence à elle, donnait à bail au roi Léopold II, pour être occupée et administrée par ses agents, la partie située entre le 25<sup>e</sup> long. E. Gr. et le cours du Nil, en remontant du 4<sup>e</sup> au 10<sup>e</sup> degré de latitude nord. C'est le territoire du Bahr el Ghazal, grand comme la France, qui était ainsi prêté au souverain du Congo. Par contre, celui-ci cédait à l'Angleterre, au sud, un petit territoire situé entre le lac Bangwélo et le Luapula ; au nord, il lui accordait à bail l'usage d'une bande de terrain pour y établir une route et une ligne télégraphique entre le lac Albert-Edward et le Tanganyika, de manière à relier les possessions anglaises

de l'Afrique australe à celles du bassin du Nil. Une ligne télégraphique a pu alors s'étendre directement du Caire au cap de Bonne-Espérance.

Mais cette combinaison excita aussitôt les plus ardues réclamations de la France, soi-disant au nom des intérêts de l'Egypte, et aussi celles de l'Allemagne. La Chambre française vota un crédit de 2 millions de francs pour l'envoi immédiat du commandant Monteil avec des troupes nombreuses sur l'Oubanghi, afin de contrecarrer par la force l'exécution du traité anglo congolais.

En présence de cette situation critique, le roi Léopold II, avec l'assentiment de l'Angleterre, renoua des rapports avec le gouvernement français : il en sortit la *convention du 14 août 1894*, qui agrandit légèrement le Congo belge, en lui donnant pour limite au nord le thalweg du Mbomou, jusqu'à la ligne de partage du bassin du Nil ; ce qui correspond à peu près au 5<sup>e</sup> degré de latitude septentrionale. Sur le Nil, les stations de Wadelai et de Lado lui sont attribuées.

De son côté, la France bénéficie d'un territoire considérable, dont elle vient de faire le district militaire de l'Oubanghi, et qu'elle agrandira bientôt d'une partie du bassin du Bahr el Ghazal, à moins que l'expédition anglaise partie de l'Ouganda ne la devance.

Quoi qu'il arrive, la France est désormais maîtresse du Soudan oriental, au détriment des visées anglaises qui étaient de rattacher le Niger au bassin du Nil.

Elle pourra enfin relier ses possessions du Congo et celles du Tchad à l'Algérie et au Sénégal, à travers tout le Sahara, et constituer ainsi un immense empire franco africain, d'une superficie égale à celle de l'Europe entière ou au tiers de l'Afrique.

L'*Etat du Congo* a obtenu un succès éclatant sur le parti arabe esclavagiste qui désolait la région orientale et qui vient d'être anéanti par le capitaine Dhanis, ayant sous ses ordres une centaine d'officiers européens et quelques milliers d'indigènes bien armés. Parti de Lusambo en mars 1892, Dhanis battit d'abord Gongo Lutété, chef nègre, le razzieur du Sankuru, et s'en fit un allié. Après le massacre d'Hodister et de ses compagnons, il eut à combattre les arabes Sefu, fils de Tippo-Tip, chef de Nyangwé, et Muini Mohara, chef de Kassongo, qui disposaient de plus de 10,000 fusils.

Dhanis et ses lieutenants : Michaux, de Wouters, Gillain, Ponthier, Lothaire, défireront les Arabes dans quinze combats successifs et les refoulèrent au-delà du Lomami et du Lualaba. Moharra, l'assassin d'Emin-Pacha, fut tué.

Nyangwé et Kassongo, les deux capitales des Arabes, les principales villes de l'Afrique centrale, ayant chacune plus de 10,000 habitants, furent emportées le 4 mars et le 22 avril, et les mahométans furent poursuivis vers le lac Tanganyika. Enfin,

le fameux Rumaliza, chef d'Udjidji, étant venu à leur secours avec 400 Arabes et 6,000 auxiliaires, fut battu à son tour dans plusieurs rencontres : Sefu fut tué et Rumaliza prit la fuite. Les troupes congolaises perdirent les braves capitaines Pon-thier, de Wouters et plusieurs autres officiers distingués, mais elles se rendirent maîtresses de Kabambaré et obtinrent la soumission de tous les Arabes de la rive occidentale du Tanganika.

Par cette campagne glorieuse qui avait duré deux ans, le Congo belge était débarrassé des esclavagistes dont les restes seront traqués à l'est et au nord par les forces allemandes et anglaises. Ce sera la fin de la *traite des Nègres* dans l'Afrique orientale, fin obtenue bien plus tôt que n'aurait pu l'espérer le cardinal Lavigerie lui-même. Le capitaine *Jacques*, chef de l'expédition antiesclavagiste belge, qui, depuis trois ans, tenait tête à Rumaliza sur les bords du Tanganika, a pu rentrer en Europe, laissant le commandement au capitaine Descamps qui a opéré sa jonction avec les troupes de l'Etat du Congo.

De retour en Belgique, les capitaines Jacques et Dhanis ont été fêtés par toutes les classes de la Société, ce qui prouve que l'Œuvre congolaise du roi des Belges est réellement devenue populaire et nationale.

Les colonies de l'Afrique australe sont dans une situation prospère. L'*Angola* portugais a vu sa frontière avec l'Etat congolais régularisée définitivement. Dans le *Damaraland*, les Allemands ont défait le chef hottentot Witboy, qui s'était révolté.

La *colonie du Cap* pousse son chemin de fer vers le Manica-land, région de mines d'or, exploitées par *Britisch South Africa Co.* Le *Nyassaland*, qui s'est agrandi du territoire cédé par le Congo, englobe désormais tout le lac Bangwélo, dont la partie méridionale, traversée par le Luapala-Congo, paraît n'être qu'un vaste marais en voie de dessèchement.

Au *Transvaal*, l'or abonde dans les mines des Witwaters, et la ville de Johannesburg, inconnue en 1886, a crû comme par enchantement, au point que ses 70,000 habitants en font la première ville de toute l'Afrique sud-équatoriale, Zanzibar exceptée.

Un accord vient de fixer la limite du Mozambique portugais et de l'*Est africain allemand* au parallèle de 10°40, de façon que le cap Delgado reste au premier et l'embouchure de la Rovouma au second.

Aux désignations officielles si vagues d'*Est* et de *Sud-Ouest africains* allemands, comme aussi d'*Afrique anglaise du Sud-Est* et de *l'Est*, nous substituerions volontiers les anciens noms locaux. Le Sud-Ouest africain allemand n'est pas autre chose que la *Hottentolie* d'autrefois, ou si l'on préfère le *Domara*; de même, l'*Est africain allemand* et anglais est tout simplement le *Zanguebar* classique. Pourquoi ne pas conserver ces noms connus de tous ?

Dans le *Zanguebar* allemand, la guerre sévit contre les

Wahélis révoltés qui ont même assiégié Quiloa ; mais la pacification se fait dans la région du Tanganika, et le drapeau allemand flotte à Udjidji, ville abandonnée par le cruel Rumaliza,

Les Anglais, maîtres de l'*Uganda* et de l'*Unyore*, c'est-à-dire des territoires situés sur le Haut Nil, ont planté leur drapeau à *Wadelai*, l'ancienne capitale d'Emin-Pacha ; une expédition commandée par le colonel Colville doit s'avancer, comme nous l'avons dit plus haut, vers le Bahr el Ghazal pour en prendre possession, si les Français ne la devancent pas.

Le célèbre Emin, docteur Snitzler, est allé mourir assassiné par les Arabes, dans la région orientale du Congo ; ses notes de voyage ont été recueillies par le capitaine Dhanis.

Une *convention anglo-italienne* récente fixe les limites du territoire anglais de Berbéra et Zeila, sur le golfe d'Aden, au 8<sup>e</sup> degré de latitude nord ; elle laisse à l'Italie la possession d'Harrar à l'ouest, celle de la presqu'île et du cap Guardafui à l'est. La France proteste contre la cession d'Harrar, qui devait rester neutre.

En *Abyssinie* ou Ethiopie les Italiens se sont emparés par un coup de main de la ville de Kassala, défendue par les derviches ou madhistes. Cette ville étant dans la zone d'influence anglaise, apparemment son occupation n'a pas eu lieu sans une convention tacite. Faut-il en inférer que l'Angleterre et l'Italie préparent une expédition commune contre le Mahdisme dont l'organisation et la puissance paraissent être en décadence ? L'Angleterre se décidera-t-elle à reconquérir le Soudan égyptien pour son compte ou pour celui du Khédive ?

D'autre part, le roi Mésélik semble vouloir se dégager du protectorat de l'Italie, car il a restitué les quatre millions que cette puissance lui avait prêtés à cette occasion.

Arrivons enfin à *Madagascar*, qui est en rupture ouverte avec la France. Devant l'intransigeance du gouvernement hova, qui accorde ses faveurs aux méthodistes anglais, au détriment des Français, ses suzerains, ceux-ci se sont retirés de l'intérieur de l'île, non sans être inquiétés.

L'ultimatum porté par M. Lemire de Villers ayant été repoussé, les négociations sont rompues. Les Chambres françaises ont voté un crédit de 65 millions pour une expédition de quinze mille hommes qui, au printemps prochain, doit faire la conquête du pays. Le protectorat déguisé serait remplacé par une administration effective, et les Hovas demi-sauvages, trop confiants dans leurs forces, y perdront leur indépendance et la souveraineté de leur île.

Par contre, la civilisation et le catholicisme y gagneront en sécurité, et l'affermissement de la puissance française, grâce surtout à l'organisation militaire de la baie de Diégo-Suarez, sera un échec sérieux à l'omnipotence anglaise dans ces parages de l'Océan indien.

(A suivre.)

---